

Département du Var

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT CYR SUR MER

 Arrondissement de
 TOULON

 Canton
 de Saint Cyr sur Mer

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2022-21

Nombre de Membres 13

Séance du 26 octobre 2022

En exercice : 13
 Présents : 8
 Exprimés :

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six octobre,
 Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de SAINT CYR SUR MER
 Réuni à la salle municipale des Glycines - 1, avenue d'Arquier, sur la
 convocation et sous la présidence de Monsieur le Président

Représentés : 4
 Absentes excusées : 5

Etaient présents : MM BARTHELEMY – BAIXE
 MMES de PISSY – DUVAL – GUIROU - MANOUKIAN – ORSINI– SCARSO –
 TROGNO

OBJET :
PRIX DE JOURNEE 2023

RESIDENCE AUTONOMIE
« La Falquette »

Etaient excusées :
 MMES ALIMI - COURTIER : pouvoir à Mme MANOUKIAN - de PISSY :
 pouvoir à Mme GUIROU -NEVIERE : pouvoir à Mme ORSINI -SAMAT :
 pouvoir à M. BARTHÉLEMY

Assistent : Mme GALLERON -Directrice du C.C.A.S.
 Mme CONI - Directrice de la Résidence Autonomie

Vu le budget prévisionnel 2023,

Vu l'activité réalisée en 2021 et celle estimée pour 2022, Monsieur Le Président soumet aux membres du Conseil d'Administration pour l'année 2023, les tarifs suivants :

	BP N-1	BP 2023
Total brut classe 6	1 177 641,05 €	1 290 505.58 €
Recettes en atténuation de dépenses	102 881,80 €	102 833.49 €
Charges nettes à répartir	1 074 759,25 €	1 187 672.03 €
(+/-) Reprises de résultat	21 074,69 €	
Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs (a)	1 053684,56 €	
Hébergement	26 700	27 400
Restauration	26 700	27 400
Hébergement (60,24 % du prix de journée moyen)	22,98 €	26.80 €
Repas (39,76 % du prix de journée moyen)	16,48 €	16,55 €
Prix de journée moyen (a / nbre de journée hébergement)	39,46 €	43.35 €

L'évolution du prix de journée prévoit une augmentation de **9.86 %**.

Monsieur le Président propose, en conséquence de fixer les prix de journée par logement ainsi que les tarifs pour la restauration, de la manière suivante :

TARIFS PAR LOGEMENT

TYPES DE LOGEMENT	PX JOURN. MOY.	COEF.	PRIX DE JOURNEE
STUDIO TYPE T1 26 m2	26,80 €	0,695	18,62 €
STUDIO TYPE T1 31 m2	26,80 €	0,829	22,21 €
STUDIO TYPE T1 bis 36 m2	26,80 €	0,963	25,80 €
STUDIO TYPE T1 bis 39 m2	26,80 €	1,044	27,98 €
STUDIO TYPE T1 bis 39 m2 (couple)	26,80 €	1,044	27,98 €

TARIFS POUR LA RESTAURATION

TYPES DE REPAS	PRIX REPAS
DEJEUNER	10,67 €
DINER	5,88 €
TOTAL	16,55 €

Résidents relevant de l'Aide Sociale :

Le montant de la participation aux frais de repas des résidents **relevant de l'Aide Sociale** est proposé à :

- **5,335 €** pour le repas du midi
- **2,94 €** pour le repas du soir

Sachant que la participation du Département du Var est égale à 50% des tarifs appliqués aux repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

DECIDE de revaloriser le prix de journée moyen de la Résidence Autonomie la Falquette de **9,86 %** pour l'année 2023,

Adopte les tarifs d'hébergement et de restauration pour 2023, tel que proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré,

Les Jour, Mois et An susdits

Pour Extrait Conforme,

Le Président

Philippe BARTHÉLEMY

